

**Comité consultatif des services aux élèves handicapés
et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage**

DATE : Mercredi le 11 décembre 2024

HEURE : 19 h 15 à 21 h 15

ENDROIT : Par TEAMS



ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée (Il est important d'assurer une présence lors des rencontres)
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 23 octobre 2024 et suivi (15 minutes) 
 - 3.1 Dépôt des documents officiels :
 - Liste des membres 
 - Calendrier des rencontres 
 - Règles de régie interne 
 - Formulaire de consentement à la communication de renseignements personnels pour ceux qui ne l'on pas remis 
4. Rapport de la trésorière (5 min.)
5. Rapports du représentant (15 min.)
 - 5.1 Représentant au comité de parents (5 novembre et 3 décembre 2024)
 - 5.2 Représentant au conseil d'administration (12 novembre et 10 décembre 20224)
6. Plan d'action – Suivi (1 heure)
 - 6.0 Adoption du Plan d'action 2024-2025 

6.1 Objectif 1 : Transmission d'informations

- Nouvelle école
- Amendement à la résolution de désignation de représentants d'organismes au CCSÉHDAA

6.2 Objectif 2 : Diffusion d'informations

- PEVR du Centre de services scolaire et le bilan
- Sondage PEVR (parents)
- Rapport du responsable du traitement des plaintes 2023-2024 comité EHDAA 
- Rapport Région 01 – Marée-Montante - Protecteur régional de l'élève 

6.3 Objectif 3 : Assurer le rôle aviseur dévolu au CCSEHDAA

- Les codes de difficultés et le financement

6.4 Objectif 4 : Informations sur les services

- Services complémentaires du CSS

6.5 Besoin des membres : informations

7. Autres points

8. Correspondance

10.1 50^e Congrès de l'Institut TA <https://www.institutta.com/evenements>

9. Période de questions du public

10. Points à discuter à la prochaine rencontre du 19 mars 2024 et évaluation de la rencontre :

-

11. Clôture de la rencontre.